

Une utilisation exploratoire des enquêtes de conjoncture pour analyser la conjoncture de l'emploi dans la construction en Île-de-France et dans le reste de la France métropolitaine

Cet éclairage présente une méthode originale s'appuyant sur les enquêtes de conjoncture – construites initialement pour fournir des résultats nationaux – pour obtenir des soldes d'opinion et des indicateurs conjoncturels à un niveau régional. On se penche en particulier sur le suivi conjoncturel localisé de l'emploi dans la construction, en comparant les résultats obtenus en Île-de-France et en province : le diagnostic qui ressort des enquêtes de conjoncture apparaît conforme à la réalité économique mesurée par d'autres canaux. Par exemple, les soldes d'opinion sur les effectifs passés retranscrivent globalement bien, en Île-de-France comme dans le reste de la France, les évolutions mesurées de l'emploi dans la construction, ainsi que les différences conjoncturelles entre ces territoires.

Rapides et utiles pour les prévisions, les enquêtes de conjoncture de l'Insee fournissent des indicateurs agrégés au niveau national, couvrant la France métropolitaine. Or, la conjoncture économique peut différer notablement selon les régions, en particulier en matière d'emploi salarié. Dans la construction notamment, le nombre d'emplois a évolué différemment en Île-de-France et ailleurs en France métropolitaine pendant certaines périodes (*graphique 1*).

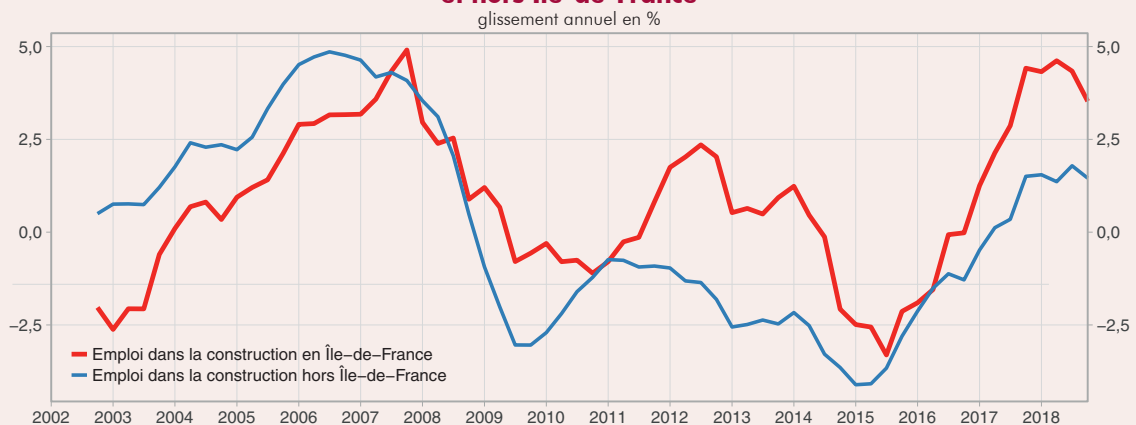
Il existe assez peu d'indicateurs adaptés au suivi localisé de la conjoncture de l'emploi. Les estimations trimestrielles d'emploi salarié sont certes disponibles à un niveau localisé, mais un trimestre après la fin du trimestre considéré. Il peut donc être intéressant d'étudier s'il est possible de produire des indicateurs conjoncturels régionaux précoces (climats des affaires, soldes d'opinions) en utilisant les réponses à l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment. Cependant, l'enquête est réalisée à la maille nationale et le tirage de son échantillon ne prend pas en compte la localisation géographique. Cet éclairage présente des résultats obtenus à partir des réponses individuelles des entreprises, en appliquant différents traitements pour répartir leurs réponses sur le territoire, en fonction des effectifs de leurs établissements. Le principal traitement consiste à considérer comme unité statistique l'établissement plutôt que l'entreprise, en utilisant les données sur les établissements des déclarations annuelles de données sociales (DADS, cf. *La méthode infra*). L'hypothèse forte posée est que tous les établissements d'une

entreprise ayant une activité principale dans le champ de l'enquête répondraient de la même façon que l'entreprise elle-même quelle que soit leur localisation et déclareraient donc les mêmes tendances d'évolution. Cela permet, faute de réponses par établissement, de prendre en compte la variété des implantations des entreprises. Des soldes d'opinion ont été calculés par zone géographique, et résumés en un climat des affaires localisé, indicateur synthétique construit à partir des mêmes soldes d'opinion que ceux utilisés dans le calcul du climat des affaires national publié mensuellement pour l'industrie du bâtiment.

Le climat des affaires dans l'industrie du bâtiment en Île-de-France se distingue, surtout lors des périodes de crise

Les climats des affaires calculés sur les différentes régions administratives de France métropolitaine suivent globalement une tendance commune. C'est en partie dû à l'hypothèse que l'évolution de l'activité des établissements d'une entreprise est la même que celle de leur siège. Ainsi, une même réponse à l'enquête peut contribuer au calcul d'un indicateur pour plusieurs régions. Néanmoins, le climat des affaires en Île-de-France se distingue des autres climats, en particulier lors de la crise économique de 2008 et entre 2013 et 2015. Par souci de clarté, l'analyse est simplifiée en distinguant deux grandes zones, l'Île-de-France et la France métropolitaine hors Île-de-France (*graphique 2*).

1 - Évolution de l'emploi salarié dans la construction en Île-de-France et hors Île-de-France



Champs : France métropolitaine
Source : Insee

Le climat du bâtiment en Île-de-France suit parfois une évolution un peu différente de celle du climat du bâtiment dans le reste de la France, suggérant une conjoncture du bâtiment contrastée entre les deux territoires. En particulier, sur la période 1993-2000, la conjoncture du bâtiment en France hors Île-de-France aurait été plus favorable qu'en Île-de-France. Les deux climats ont entamé en 2001 une tendance à la baisse, sans doute en lien avec le krach boursier de 2001. Cependant, l'Île-de-France semble avoir été touchée plus longtemps que la province.

À partir de 2006, le climat de la France métropolitaine hors Île-de-France se stabilise alors que le climat en Île-de-France continue d'augmenter jusqu'en 2008. Les deux séries chutent ensuite sous l'effet de la crise économique de 2008, perdant un nombre quasi égal de points. Cependant, le climat francilien étant situé à un plus haut niveau au début de la crise, il termine également sa chute à un plus haut niveau. De même, il résiste mieux que celui relatif au reste de la France entre 2011 et 2015, période où les deux séries sont en baisse. Ce n'est qu'à partir de 2016

que le climat des affaires hors Île-de-France rejoint le climat francilien.

Les soldes d'opinions sur les effectifs passés retranscrivent bien les évolutions de l'emploi dans la construction pour les deux territoires

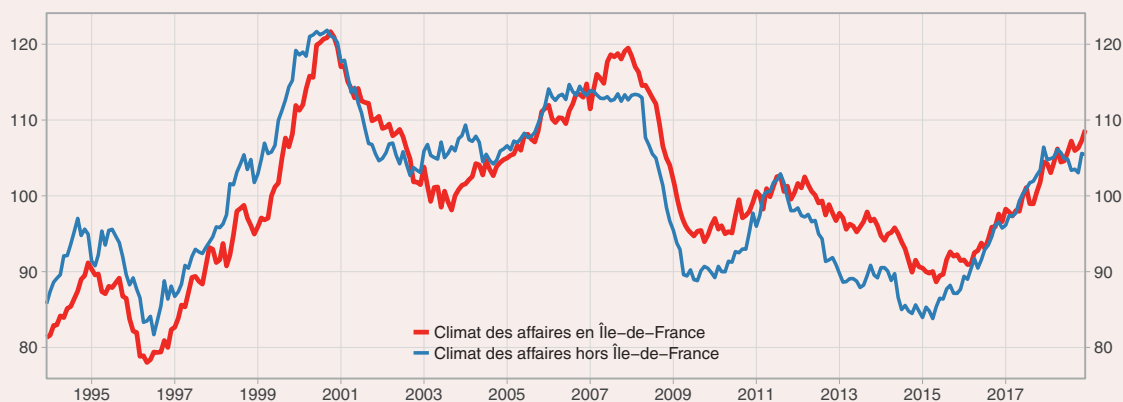
Après avoir étudié un indicateur synthétique de l'activité économique, intéressons-nous à la conjoncture de l'emploi retracée par nos indicateurs correspondants.

Outre la lisibilité, l'un des critères de qualité d'un solde d'opinion est son adéquation à l'évolution des grandeurs économiques d'intérêt, mesurée à partir d'indicateurs quantitatifs. Au niveau national, le solde d'opinion au troisième mois du trimestre (ou « mois 3 »¹) sur l'évolution passée des effectifs issu de l'enquête de conjoncture est ainsi très corrélé au glissement annuel de l'emploi dans la construction. La corrélation s'avère forte également pour les deux zones géographiques considérées (*graphiques 3 et 4*).

Pour l'Île-de-France, le solde d'opinion « au mois 3 » sur les effectifs passés en Île-de-France, retrace assez

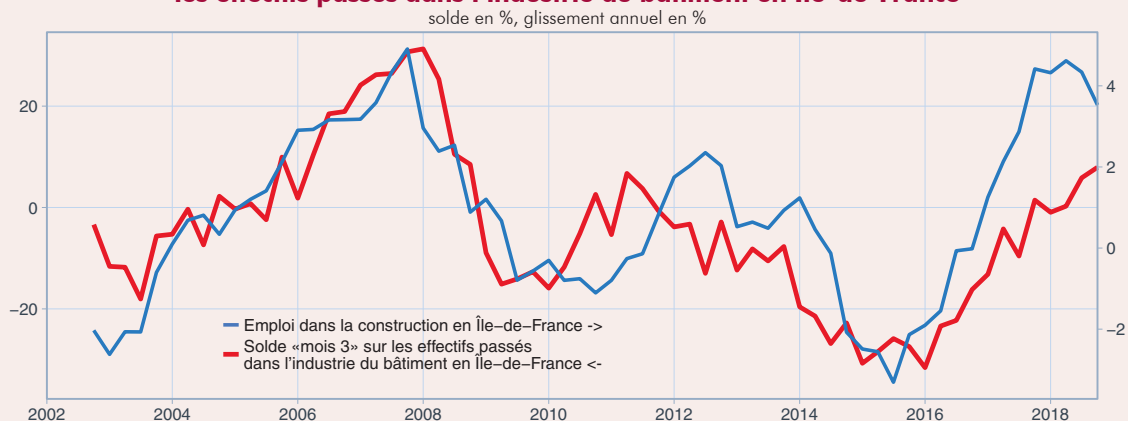
1. Le solde « au mois 3 » est obtenu en ne sélectionnant que les valeurs du troisième mois de chaque trimestre. Par exemple, la valeur du solde « mois 3 » au premier trimestre 2017 est la valeur du solde d'opinion mensuel en mars 2017.

2 - Indicateur de climat des affaires du bâtiment en Île-de-France et en France hors Île-de-France



Source : Insee

3 - Glissement annuel de l'emploi dans la construction et solde « au mois 3 » sur les effectifs passés dans l'industrie du bâtiment en Île-de-France



Source : Insee

bien les évolutions en glissement annuel du nombre d'emplois dans la construction entre le troisième trimestre 2003 et le deuxième trimestre 2010. En particulier, le solde illustre la phase d'accélération de l'emploi francilien dans ce secteur en 2007, juste avant la crise. La relation est un peu moins fidèle par la suite : à partir de la mi-2010, le solde d'opinion commence à se redresser alors que le glissement annuel du nombre d'emplois n'amorce son redressement que l'année suivante.

À partir de 2016, le solde d'opinion augmente moins vite que le glissement annuel de l'emploi. Une possible explication à cette divergence est le champ de l'enquête, qui ne couvre que les activités du bâtiment alors que les données d'emploi incluent également le champ des travaux publics. Or, les travaux liés au Grand Paris, principalement des travaux publics, ont sans doute particulièrement soutenu l'emploi de ce secteur en Île-de-France. Par ailleurs, les DADS 2015 (voir [la méthode](#)) ont été utilisées pour les années 2016, 2017 et 2018, faute de données plus récentes disponibles au moment du calcul des séries d'indicateurs de conjoncture par zone géographique : cela pourrait aussi expliquer en partie les divergences.

Pour la province, le solde d'opinion sur les effectifs passés apparaît relativement bien corrélé au glissement annuel de l'emploi dans la construction ([graphique 4](#)) dans cette zone.

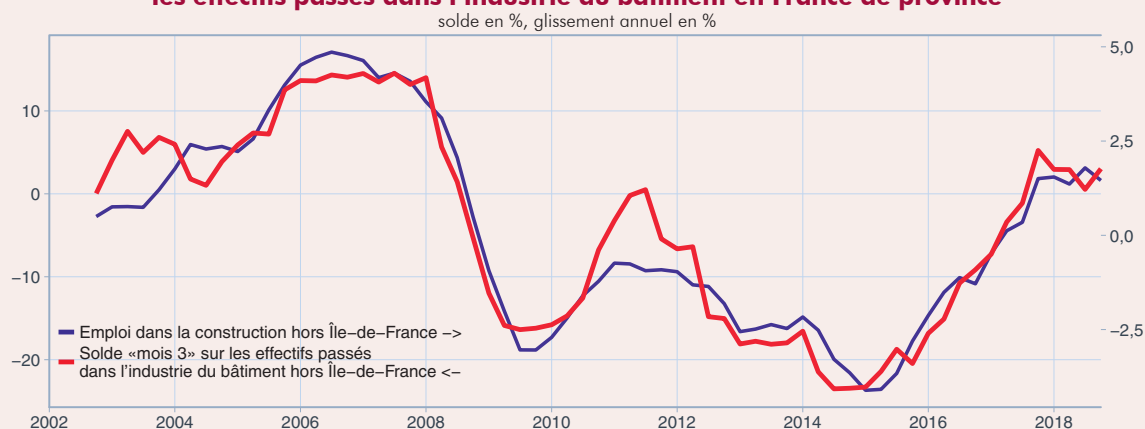
Les soldes d'opinion sur les effectifs passés illustrent les différences de conjoncture de la construction entre l'Île-de-France et le reste du territoire

Dès lors que les soldes d'opinion établis pour les deux zones, Île-de-France et reste de la France métropolitaine, apparaissent assez bien refléter la chronique de l'emploi salarié dans la construction pour chacune de ces zones, ils peuvent être comparés plus finement.

Les soldes d'opinion sur l'évolution passée des effectifs, centrés et réduits pour permettre une comparaison ([graphique 5](#)), retranscrivent bien les trajectoires respectives de l'emploi dans la construction dans les deux zones géographiques.

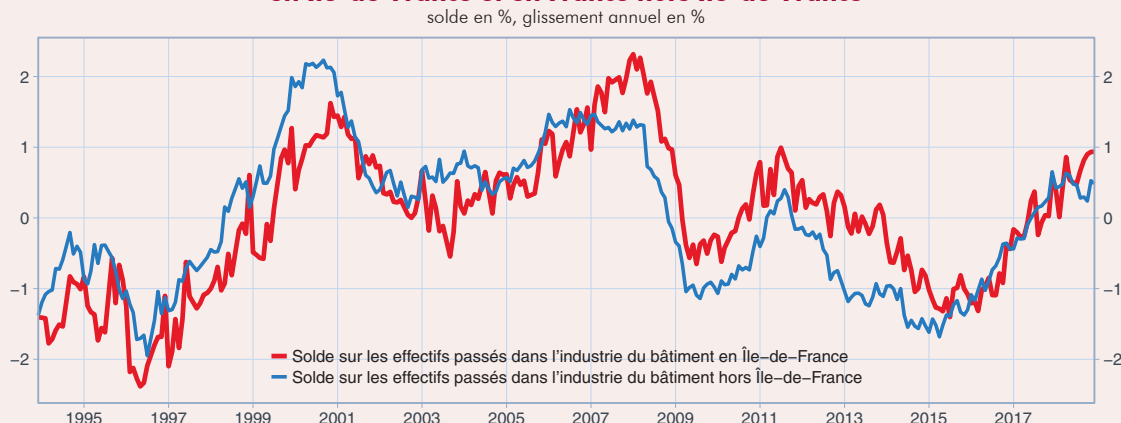
Entre 2002 et 2006, le solde d'opinion relatif à l'Île-de-France se situe au-dessous de celui relatif au reste de la France. Sur la même période, le

4 - Glissement annuel de l'emploi dans la construction et solde d'opinion « au mois 3 » sur les effectifs passés dans l'industrie du bâtiment en France de province



Source : Insee

5 - Solde d'opinion (centrés et réduits) sur les effectifs passés dans l'industrie du bâtiment en Île-de-France et en France hors Île-de-France



Source : Insee

nombre d'emplois franciliens dans la construction augmente moins vite que dans le reste de la France. Le solde d'opinion de l'Île-de-France dépasse celui de la France hors Île-de-France à partir de fin 2006. On retrouve ce dépassement dans les données quantitatives d'emploi, mais il a lieu un an plus tard.

Pendant la crise de 2008, l'emploi dans ce secteur a moins souffert de la crise en Île-de-France qu'ailleurs. Cette différence peut s'expliquer par une conjoncture plus favorable (avec notamment des surfaces de logements autorisés à la construction plus dynamiques) et un moindre recours à l'intérim en Île-de-France. L'intérim permettant souvent d'ajuster l'emploi aux variations de l'activité, l'emploi hors Île-de-France a davantage pâti de la crise (Roy et Satger, 2010).

En 2010, l'évolution de l'emploi est au plus bas, à la suite de la crise économique. Néanmoins, la baisse du nombre d'emplois est moins marquée en Île-de-France qu'en province, ce qui est assez bien retranscrit par les soldes d'opinion. L'emploi francilien bénéficie ensuite d'une conjoncture plus favorable que dans le reste de la France entre 2010 et 2015. Toutefois,

depuis 2015, les deux soldes centrés et réduits se sont rejoins, alors que les données d'emploi montrent une Île-de-France plus dynamique.

Entre mai 2018 et octobre 2018, le solde sur les effectifs passés hors Île-de-France baisse régulièrement alors que celui relatif à l'Île-de-France reste bien orienté. Deux explications possibles peuvent être avancées pour rendre compte de cette différence : d'une part la restriction des zones éligibles au dispositif Pinel et d'autre part les évolutions apportées aux règles d'éligibilité du prêt à taux zéro (PTZ) dans certaines zones. En effet, depuis janvier 2018, le champ d'éligibilité du dispositif Pinel est réduit aux zones dites « tendues », c'est-à-dire principalement à des zones situées en Île-de-France, et le prêt à taux zéro pour le logement neuf a été recentré sur les zones aux plus fortes tensions immobilières. Néanmoins, on n'observe pas exactement cette divergence dans les données d'emploi disponibles. En 2018 en effet, l'emploi a certes augmenté nettement plus rapidement en Île-de-France qu'ailleurs, mais le glissement annuel de l'emploi francilien s'est replié au deuxième semestre 2018, alors qu'il est resté globalement stable dans le reste de la France en 2018 (*graphique 1*). ■

La méthode

Utilisation des établissements (plutôt que des unités légales) comme unité statistique

Dans l'enquête de conjoncture mensuelle dans l'industrie du bâtiment, les établissements ne sont pas interrogés individuellement sur leur activité : seules les entreprises le sont, à travers une unité légale. Généralement, l'enquête interroge l'unité légale correspondant au siège de l'entreprise, dont la réponse couvre donc l'activité de tous les établissements de l'entreprise. Ces établissements peuvent être localisés dans plusieurs régions différentes. Or, prendre l'unité légale comme unité statistique revient à concentrer toute son activité dans la région de son siège. Pour prendre en compte la variété des implantations d'une entreprise, nous faisons l'hypothèse que tous les établissements dont l'activité principale fait partie du champ de l'enquête suivent la même évolution que le siège, c'est-à-dire qu'ils donneraient tous la même réponse à l'enquête de conjoncture. Cette approximation est forte mais permet de mieux localiser l'activité des entreprises en la répartissant davantage.

Pour simuler de la sorte les réponses des établissements, il faut déterminer la part d'emploi et d'activité correspondant aux différents établissements d'une même entreprise. La clé de répartition repose sur les effectifs salariés par établissement disponibles dans les données issues des déclarations administratives de données sociales (DADS).

Prise en compte des réponses de type groupe

Pour favoriser la granularité des réponses, les enquêtes de conjoncture privilégient l'unité légale

comme unité statistique ; cependant, certaines unités répondent au titre de l'unité profilée ou du groupe dont elles font partie. Dans ce cas particulier, le périmètre de réponse de l'unité est élargi à tous les établissements de l'entreprise profilée ou du groupe qui ne sont pas déjà rattachés à une unité légale interrogée dans l'enquête.

Utilisation de pondérations secondaires propres à chaque zone géographique

Dans la publication au niveau national des résultats de l'enquête, on utilise une pondération (appelée pondération secondaire) pour attribuer à chaque strate un poids représentatif de l'ensemble des entreprises qui la composent dans la base de sondage. Pour calculer des indicateurs par zone géographique, il faut donc calculer des pondérations secondaires pour chaque zone sur laquelle on veut calculer des indicateurs et pour plusieurs périodes. Ici, les pondérations ont donc été recalculées à partir des effectifs des établissements, issus des DADS. ■

Bibliographie

Insee (2006), « L'enquête de conjoncture sur la situation et les perspectives dans l'industrie du bâtiment : méthodologie », *Insee Méthodes* n°115.

Roy J. et Satger O. (2010), « En Île-de-France, l'emploi résiste mieux à la crise », *Île-de-France à la page*, Insee, n°335. ■